



55<sup>ème</sup> Assemblée Générale des Clubs du District Aveyron Football  
St GEORGES DE LUZENCON- VENDREDI 23 JUIIN 2023 – 19h45

District Aveyron Football

**Liste des clubs présents et/ou représentés :**

Agen/Gages,  
Aguessac,  
Alrance,  
Anglars-Vaureilles  
Aubrac 98,  
Bas Rouergue,  
Bassin Aveyron,  
Bezonnnes,  
Bouillac,  
Boussac,  
Bozouls,  
Broquies,  
Campuac/Golinhac,  
Canet/Prades de Salars,  
Capdenac Portugais,  
Capdenac UFCC,  
Causse et Letang,  
Colombières,  
Combes,  
Comtal,  
Costelcalde/Lestrade Broquies,  
Dourdou,  
Druelle,  
Espalion,  
Espoir Foot Club 88,  
Foot Ségala/Rieupeyroux/Salvetat,  
Foot Rouergue,  
Foot Vallon,  
Galgan,  
Goutrens/Mayran,  
Haut Lévézou,  
J.S Lévézou Football,  
La Bastide l'Evêque,  
La Selve/Rulhac,  
Laissac,  
Larzac Vallées,  
Le Monastère,  
Le Vibal,  
Luc Primaube,  
Mahorais,  
Manhac,  
Martiel,

Méridienne d'Olt,  
Millau,  
Montbazens-Rignac,  
Montjoux,  
Moyrazès,  
Naucelle,  
Onet le Château Football,  
Pareloup Céor,  
Pays Alzuréen,  
Penchot/Livinhac,  
Rance et Rougier,  
Réquista,  
Rives Etoiles Sportives,  
Rives du Lot,  
Rodez A.F.,  
Salles Curan/Curan,  
Sources de l'Aveyron,  
Souyri,  
Saint Affrique,  
Saint Beauzely,  
Saint Geniez d'Olt,  
Saint Georges de Luzençon/Saint Rome de Cernon,  
Saint Juéry,  
Saint Julien de Rodelle,  
St Laurent d'Olt,  
Saint Rome de Tarn,  
St Sernin,  
Sainte Croix,  
Sainte Radegonde,  
Tournemire/Roquefort,  
Vabres l'Abbaye,  
Viadène,  
Villecomtal/Mouret,  
Villefranche de Rouergue.

86 clubs sont présents ou représentés.  
Ils représentent 240 voix.

Les quorums respectifs étant atteints, l'Assemblée Générale régulièrement convoquée peut valablement délibérer.

En application de l'Article 12.1 des Statuts du D.A.F, il est infligé une amende de 110 € à chacun des clubs suivants, absents et non excusés lors de l'Assemblée Générale :

Camboulazet,  
Campagnac,  
Cantoin,  
Foissac,  
La Terrisse,  
Lacroix Barrez,

Olemps,  
Ouest Aveyron,  
Soulages Bonneval,  
Vabre Tizac.

**Pierre BOURDET**, Président du District Aveyron Football, accueille les personnalités présentes ainsi que les représentants des clubs qu'il remercie de leur présence à la 55<sup>ème</sup> Assemblée Générale des Clubs du District de l'Aveyron.

**Philippe LEPETIT**, co-Président du Club de SAINT GEORGES-SAINT ROME, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et dit son Club particulièrement honoré de recevoir l'Assemblée Générale du District.

**Madame Esther CHUREAU**, représentant Monsieur le Maire en sa qualité de Première Adjointe à la mairie de SAINT GEORGES, rappelle l'importance du Club de Football dans la vie et l'animation de la Commune.

#### **L'ALLOCUTION DU PRESIDENT DU DISTRICT AVEYRON FOOTBALL, M. Pierre BOURDET**

Le Président commente le Power-Point (Annexe n°1) qu'il présente à l'Assemblée Générale.

#### **LE PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE DU 9 DECEMBRE 2022**

Soumis au vote de l'Assemblée Générale, il est adopté à l'unanimité.

#### **LE RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES DU SECRETAIRE GENERAL, M. Jean-Marc ANSELMINI**

Le rapport (Annexe n°2) est adopté à l'unanimité de l'Assemblée Générale.

#### **LA MISE EN VALEUR D' ACTIONS EDUCATIVES ET SOLIDAIRES**

- Remise des récompenses aux Clubs lauréats du PEF :
  - Luc La Primaube
  - Foot Vallon
  - Montbazens-Rignac
  - Saint Affrique
  - Sources de l'Aveyron

#### **LE CHALLENGE U13 « LES PITCHOUNETS DU MONDE »**

Il s'agit d'une action humanitaire en faveur des enfants de Madagascar dont le District Aveyron Football est partenaire.

#### **L'ELECTION DES REPRESENTANTS DES CLUBS DU DISTRICT POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE DE FOOTBALL OCCITANIE**

Cette liste est inchangée par rapport à la précédente liste, à l'exception du remplacement de Damien PRADALIER (suppléant) par Jean Marc ANSELMINI toujours en qualité de suppléant.

## PRESENTATION PAR Michel PERET ET VOTE DES MODIFICATIONS (Annexe N° 3) CONCERNANT :

- \* les Règlements Généraux.
- \* les Règlements des Championnats.
- \* les Règlements des Coupes.

### • Questions et votes.

1 - Le Club de SAINT GEORGES propose une modification des plages des horaires d'hiver en nocturne de 18 à 21 heures en lieu et place de 19 à 21 heures

Seuls les clubs de Luc Primaube, Druelle, Saint Georges et Villefranche de Rouergue votent en faveur de cette modification.

Aucune abstention.

Les autres Clubs votent contre.

**L'Assemblée Générale rejette cette proposition.**

2 - La suppression de la notion spécifique d'horaires d'hiver

Seul le Club d'Aguessac vote contre.

Aucune abstention.

Les autres Clubs votent pour.

**Cette suppression est approuvée par l'Assemblée Générale.**

Le créneau 19 à 21 heures sera la règle tout au long de la Saison.

3 - L'abandon d'un critère kilométrique imposé en cas de suspension de terrain.

Cette proposition est adoptée par l'Assemblée Générale.

## PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL (Annexe N° 4) PAR Damien PRADALIER, TRESORIER, POUR LA SAISON 2023/2024

Ce budget est adopté à l'unanimité.

### REMISE DE DIVERSES RECOMPENSES

Les Clubs vainqueurs de Poule dans les Compétitions du District Aveyron Football se voient remettre des fanions en guise de récompenses pour leurs excellents résultats.

### LES ALLOCUTIONS DES PERSONNALITES PRESENTES

- Mme Hélène RIVIERE Hélène et M. Jean Claude ASSIER, Conseillers Départementaux.
- Mme Evelyne DOULS, CDOS.
- M. Philippe LAURAIRE, LFO.

La clôture de la 55<sup>ème</sup> Assemblée Générale du DISTRICT AVEYRON FOOTBALL est prononcée à 23 heures.

Le Secrétaire Général,  
Jean-Marc ANSELMi.

Le Président,  
Pierre BOURDET.

